

Règlement du jeu-concours :

Gagnez vos places de concert pour la Foire aux Vins d'Alsace

Article 1 - Objet

La société ACTUA SAS organise un jeu concours sur le site www.actua.fr du Mercredi 03/07/2024 11h au Dimanche 14/07/2024 minuit.

Article 2 - Gratuité

Ce jeu gratuit (sans obligation d'achat) est ouvert aux internautes de ACTUA.FR, âgés de 18 ans et plus, résidant dans les départements 67, 68, 54, 57, 88, 90, 25.

La société organisatrice est :

ACTUA SAS

32 rue de l'Industrie

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

R.C.S. STRASBOURG 381 680 289

Article 3 - Modalités de participation

Pour participer à ce jeu et pour que la participation soit valide, le participant doit "postuler" à une offre d'emploi fictive correspondant au concert souhaité sur le site actua.fr en déposant son CV et en remplissant le formulaire avec ses coordonnées. Chaque offre d'emploi correspond à un concert de la Foire aux Vins d'Alsace 2024.

Par exemple : offre d'emploi pour le poste de « FAV2024 HAMZA – SDM ».

Seuls les CV valides seront pris en compte pour la participation au jeu concours. ACTUA se réserve le droit de refuser une participation si le CV

utilise une autre identité que celle indiquée dans le formulaire ou si le document ne correspond pas aux critères d'un CV.

Un participant ne pourra gagner qu'un seul lot pendant la durée du concours.

Le participant accepte que son prénom ainsi que la première lettre de son nom de famille soient utilisés lors de l'annonce des gagnants sur les réseaux sociaux et par mail à tous les participants. Si le participant souhaite rester anonyme, il devra l'indiquer dans le formulaire à remplir en indiquant un pseudonyme dans le champ texte libre.

Le participant accepte que son CV soit utilisé ultérieurement par la société ACTUA à des fins de recrutement. Le participant accepte de faire partie des bases de données de CV d'ACTUA et d'être possiblement contacté par une des agences ACTUA pour des propositions d'emploi.

Article 4 - Dates

Le jeu est ouvert du Mercredi 03/07/2024 11h au Dimanche 14/07/2024 minuit. Les noms des gagnants seront envoyés par mail à tous les participants la semaine suivant la fin du jeu.

Article 5 - Lots

Les lots mis en jeu sont :

- 2 entrées pour le spectacle ALORS, ON DANSE? SUMMER, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (5 gagnants)
- 2 entrées pour le concert LA FAV DÉRAILLE, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (5 gagnants)
- 2 entrées pour le concert NUIT BLANCHE, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (5 gagnants)
- 2 entrées pour le concert de PATRICK BRUEL, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (2 gagnants)
- 2 entrées pour le concert de HAMZA - SDM, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (2 gagnants)
- 2 entrées pour le concert de TOTO - NENA, entrée Foire aux Vins d'Alsace comprise (1 gagnant)

Valeur marchande :

20-58 € la place de concert ; 8 € entrée Foire aux Vins d'Alsace, soit entre 48 et 124 € par lot

En aucun cas, les prix attribués aux gagnants ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces.

Article 6 - Détermination des gagnants

Les lots seront attribués par tirage au sort parmi les adresses e-mail participantes.

Article 7 - Responsabilité

La société ACTUA SAS ne pourra être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté

- le jeu devait être en totalité ou partiellement reporté, modifié ou annulé
- les concerts et la Foire aux Vins d'Alsace devraient être en totalité ou partiellement reportés ou annulés.

Article 8 - Informations légales

Ce jeu concours ne requiert pas l'intervention d'une étude d'huissiers. Le règlement est librement consultable, avant participation, par les internautes sur le site internet d'ACTUA.

Article 9 - Acceptation du présent règlement

La participation à ce jeu implique une acceptation pleine et entière du présent règlement.

Informatique et libertés

Vous disposez d'une demande d'accès, de modification, d'opposition, de portabilité ou de suppression de vos données personnelles par courrier

avec accusé de réception en joignant à votre envoi le formulaire d'accès aux droits des personnes concernées » disponible en cliquant [ici](#).

Vous pouvez donc, à tout moment, connaître les données personnelles vous concernant détenues par le Groupe ACTUA, les modifier, les transférer ou les supprimer.

L'adresse postale d'envoi d'une demande d'accès aux données personnelles est la suivante :Société ACTUA

A l'attention du référent

DPO Service de la protection des données personnelles

32 rue de l'Industrie

BP 80340

67411 ILLKIRCH CEDEX

Pour nous assurer de votre identité lors d'une demande de consultation, de modification, de portabilité ou de suppression de vos données, merci de joindre une copie de votre pièce d'identité à votre demande. Nous ne serons pas en mesure de supprimer des données personnelles sans nous assurer de l'identité du demandeur qui demande la suppression de ses données. A l'issue de la mise en œuvre de votre demande par notre entreprise, la copie de votre carte d'identité sera détruite et aucun retour de celle-ci ne pourra être fait.

Vous pouvez également envoyer ce formulaire par courriel à l'adresse suivante : dpo@actua.fr

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, soit en ligne sur son site internet (www.cnil.fr) soit par courrier postal (3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07)